

FICHE INFO N° 12

HAUTE VALLÉE DE L'ESSONNE

Le Parc naturel régional du Gâtinais français,
animateur du site Natura 2000 de la Haute vallée de l'Essonne

LE POINT SUR Natura 2000

Au total, **15 propriétaires ont signé la charte Natura 2000**, correspondant à 571 hectares sur 971 hectares couverts par une charte, soit un taux de couverture de 58 %.

Il est possible d'agrandir la surface de recouvrement de la charte. C'est pourquoi, en 2022, 29 courriers ont été envoyés à des propriétaires ayant des terrains dans la zone Natura 2000 afin de leur proposer d'adhérer à la charte. Cette adhésion permet :

- l'**exonération de la taxe foncière** sur les propriétés non bâties, pour les parcelles concernées,
- l'**accès aux garanties de gestion durable des forêts** pour un propriétaire disposant d'un plan de gestion forestier.

A ce jour, aucun retour ne nous a été fait à la suite des courriers concernant les nouvelles chartes. Toutefois, 2 particuliers ont renouvelé la charte pour 5 nouvelles années.

Le point sur L'ÉVALUATION DES INCIDENCES

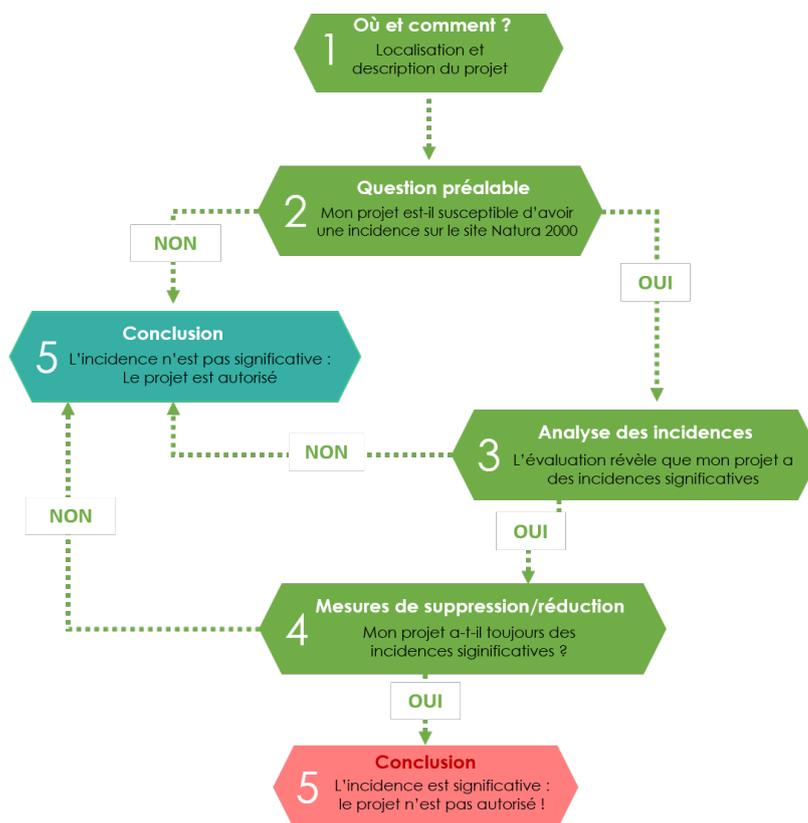
Objectifs :

Assurer l'équilibre entre préservation de la biodiversité et les activités humaines.

Prévenir d'éventuels dommages, vérifier que les projets ne portent pas atteinte aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire ou, le cas échéant, redéfinir les projets de manière à éviter ou réduire de telles atteintes.

Concerne :

Les projets sur les thématiques de l'urbanisme, la forêt, l'eau, l'énergie, les déchets, l'agriculture mais également les manifestations culturelles et sportives peuvent nécessiter cette évaluation lorsqu'ils sont localisés sur ou à proximité du site Natura 2000.



Pour des renseignements sur les Chartes Natura 2000 et pour l'évaluation d'incidence, n'hésitez pas à contacter Pishum Migraine, Chargée de mission Natura 2000

p.migraine@parc-gatinais-francais.fr ou 01 64 98 23 32

. Marais des Rabiers (Prunay-sur-Essonne)

Cette année **un inventaire sur les chiroptères** a été réalisé au Marais des Rabiers afin d'obtenir un aperçu des espèces présentes sur le site.

Pour ce faire, le protocole en point fixe du suivi-chiro du Muséum National d'Histoire Naturel a été utilisé. Il repose sur l'enregistrement des ultrasons émis par les chauves-souris lors de leur période d'activité, majoritairement après le coucher du soleil.

Pour récolter les données, un enregistreur a été installé à deux périodes de l'année en juin/juillet et en août/septembre. Ces périodes n'ont pas été choisies au hasard, elles correspondent aux moments phares du cycle biologique des espèces : la période de reproduction et d'élevages des jeunes à lieu en été et la période de migration et d'accouplement (swaring) a lieu en automne.

À la suite de ces enregistrements, **7 espèces ont pu être déterminées, dont deux espèces menacées** : la Barbastelle et le Murin de Daubenton. Ces deux espèces n'étaient pas



Barbastelle d'Europe

recensées lors de l'inventaire de 2021 et se trouvent sur un point d'enregistrement situé en lisière de boisement, le long d'un site mis en valeur grâce à des interventions du Conseil départemental de l'Essonne (suppression d'une habitation illégale, création de mares...).

. La Cordulie à corps fin

L'inventaire effectué en juin et juillet 2022 a eu pour but de rechercher des exuvies à vue, en remontant les cours d'eau en canoë sur la rivière de l'Essonne, de la Velvette et dans le fossé coulant du marais de Buno-Bonnevaux. Au total, ce sont près de 8,7 km de linéaire qui ont été prospectés. Très peu d'individus ont été dénombrés. Au total, **18 exuvies et 2 imagos de Cordulie à corps fin** ont été observés sur l'Essonne.

Aucune Cordulie à corps fin n'a été observée au niveau du secteur de la Velvette et sur le secteur du Fossé de Buno-Bonnevaux.

Globalement, **l'étude démontre que l'état de conservation de la population paraît « bon »** en l'absence de perturbation hydrauliques majeurs et/ou perturbation anthropique des berges.



FAITES AVANCER LA CONNAISSANCE !

Vous avez observé de la Violette des rocailles près de chez vous ?

Une colonie de chauves-souris a élu domicile dans votre grange ?

Contactez-nous !

Pour améliorer les connaissances des sites,

PARTICIPEZ À L'EFFORT D'OBSERVATION en transmettant les vôtres.

Pishum Migraine, Chargée de mission Natura 2000

p.migraine@parc-gatinais-francais.fr ou 01 64 98 23 32